



Regime matrimonial - mariage franco marocain

Par **CHAYMA1974**, le **25/08/2010** à **11:05**

je me présente:

je suis française d'origine marocaine, je me suis mariée à fes (acte de mariage chez adoul sans le passage devant notaire au consulat de france de fes : mal informée) puis fais la transcription et obtenu mon livret de famille

la question que je me pose est de quel régime matrimonial je dépend sachant que je vis en france et je voudrai aussi savoir de kel régime matrimonial dépendra les biens achetés au maroc ??

aujourd'hui, j'ai une fille de 3 ans 1/2, que dois je faire pour faire valoir la séparation des biens.

ma situation professionnelle et financière est plus stable et plus importante que mon mari, le souci est que je commence à ne plus m'entendre avec lui sur les projets et façons de voir la vie

je vais vous raconter mon histoire en espérant recevoir votre soutien et votre compréhension. je vis en France, je suis mariée depuis 5 ans avec une personne que j'ai fait venir du bled il ya 4 ans. jusqu'à la tout allé bien, seulement depuis quelque temps, nous nous entendons plus sur la façon de diriger, je ne partage plus ses idées, bref nous ne voyons plus la vie du même côté.

mon mari a sa mère qui ne travaille plus + une soeur et un frère qui gagne sa vie de manière aléatoire, des fois très bien des fois rien même si ne veut pas devenir responsable car lui profite de la vie avec ses copains.

seulement peu de temps après son arrivée, les coup de fil commencé à se multiplié pour tout et rien.

je me suis dis les aider pas de problème mé fo pas kil se repose sur nous pour tout et rien, sa maman a des enfants non encore marié à eux de se défoncer pour leur mère, mon mari n'étant pa stable ça me dérangeait je né rien dis o début jusko jour ou jé éclaté en disant que tro côté tro

hier il était célibataire aujourd'hui il a des reponsabilités et ke je ne pouvais continuer à les prendre seule sous pretexte kils ont besoin de lui

mon mari les a fé démanagé dans un appartement + grand et dans un endroit + sympathique et avec un loyer +important env 150 eur ki leur paie, cé déjà pas mal.

il n'est pas facile de nos jours de gérer 2 foyers voire de les prioriser par ce que je travaille. pour lui faire comprendre ses responsabilités car mon mari est dépensier et pas gestionnaire du tout surtout qu'il est auto entrepreneur, cad revenus aléatoires, j'ai décidé de réduire mon aide aux dépenses de la maison pour kil comprenne de par lui même , pour kil paye loyer, edf

fo savoir ke kan il travaille pas c'est moi qui paie

depuis kil a commencé dernièrement ça marche bien pour lui mé il ne marche pas prudemment en se disant kil fo kil assure notre avenir. jessaie de lui faire comprendre quil fo kon fasse un compte commun d'épargne, de se serrer la ceinture et de penser à acheter car le temps passe, mais il est aveuglé que par le maroc

en ce moment, il veut acheter un appartement au maroc pour y loger sa famille, et moi et ma fille dans l'histoire où est notre sécurité, notre intimité, notre avenir.

de+ je lui dis qu'il est plus intelligent de commencer à faire kelke chose là ou on vit et pa là bas ou on ira une fois de temps en temps, tout ça pour leur asurer un toit, à sa mère pas de souci mé il a encore un frère et soeur non encore marié et qui sait demain kand il se mariera et aura des enfants sutout kil est dun certain âge ,profite bien de la vie mais encore rien dans la cervelle, il peut très bien gagner sa vie et tout claquer comme sil navé rien, et mon mari est là pour les fins de mois difficile oula pour leur venir en renfort

moi j'ai une fille, il fo que je pense à elle je ne peux plus continuer comme ça je suis pour kil les aide ma fo pas exagération

j'ai donc envie de protéger mes biens et commencer à fonder kelke chose mais pas pour que ma sueur profite aux personnes qui se croise les bras.

si j'achété un bien au maroc est que ke je le mets à mon nom et à celui de ma fille, aura til droit à kelke chose ??

-que dois je faire pour rendre une situation juste et en france ??

les démarches peuvent ils engager au maroc o vaut il mieux les faire ici compte tenu du

couts exorbitant

merci beaucoup , et j'attend de vos conseils car j'avour que parfois jai impresssion que cé plus lui ki profite de la situation que moi.